



International Organization for Migration (IOM)
The UN Migration Agency

Le Burundi et la Tunisie discutent des bonnes pratiques sur la lutte contre la traite des personnes

La Tunisie a récemment fait des progrès significatifs et le Burundi prévoit de suivre l'exemple

Tunis, le 20 décembre 2019

Les 17 et 18 décembre 2019, les bureaux de l'OIM Tunisie et Burundi ont facilité l'organisation d'une visite d'échange entre les représentants de l'Instance Nationale de lutte contre la traite en Tunisie et ses homologues du Comité interministériel de lutte contre la traite des personnes de la République du Burundi.

Les deux pays ont une priorité commune en matière de lutte contre la traite internationale, et une commune motivation de créer des liens de partenariat avec les pays de destination. Les bureaux de l'OIM au Burundi et Tunisie facilitent souvent le retour des victimes de la traite en toute sécurité dans les pays d'origine.

La visite a permis l'échange de bonnes pratiques en matière de lutte contre la traite, dans sa dimension interne et internationale, et notamment sur la mise en place d'un Mécanisme National d'Orientation pour la protection et l'assistance des victimes. Ils ont aussi discuté les possibilités de partenariat, des Campagnes de sensibilisation et de la compilation des données sur les victimes de la traite identifiées et assistées ; ce point dernier étant une priorité pour les deux pays. Les réunions et les visites ont mis en évidence la nécessité d'un moyen structuré d'échanger des expériences sur la lutte contre la traite - sur tous les piliers - entre les gouvernements africains.

On estime que plus de mille de victimes burundaises ont été identifiées ou assistées dans les dernières années, dont environ 700 ont été identifiés par l'OIM et ses partenaires d'exécution. Les victimes burundaises de la traite transfrontalière, ont été identifiées, en particulier au Moyen Orient et en Afrique de l'Est, mais les cas de traite interne sont de plus en plus connus et identifiés. Le Gouvernement burundais a mis en place un Plan d'Action National de lutte contre la traite pour 2019-2020, qui est actuellement mis en œuvre avec l'appui technique de l'OIM.

Le progrès fait par la Tunisie en matière de lutte contre la traite et la protection des victimes depuis l'adoption de la loi nationale de lutte contre la traite a influencé le choix du pays à visiter pour la délégation burundaise. La Tunisie est sur le point de finaliser son Mécanisme National d'Orientation pour la coordination, l'identification et le référencement des victimes de la traite pour les services de protection.

Mme Raoudha Laabidi, Présidente de l'Instance Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes, a remercié l'OIM d'avoir facilité cette visite et s'est déclaré prête à soutenir le comité burundais naissant pour coordonner ses efforts, y compris le partage de ce que la Tunisie a appris ces dernières années. « Ensemble, nous pouvons et devons avancer », a-t-elle conclu à l'issue de la visite.

Monsieur Olivier Nkundimfura, Coordinateur du Comité de la lutte contre la traite au Burundi a expliqué. « Nous avons trouvé cette visite très utile. Le gouvernement du Burundi s'est engagé à lutter contre la traite. Ayant vu les progrès réalisés par la Tunisie avec un budget limité, nous sommes motivés à entreprendre quelques actions à la suite de cette visite »,



International Organization for Migration (IOM)
The UN Migration Agency

« L'OIM est très contente qu'en raison de son travail de longue envergure dans le domaine de la lutte contre la traite et de son empreinte régionale et mondiale, a pu faciliter l'organisation d'échanges intergouvernementaux sur cette thématique. La traite des personnes est présente partout. L'échange d'expériences et la discussion des bonnes pratiques sont utiles pour inspirer le travail des gouvernements qui sont engagés dans cette lutte » a ajouté Mme Irina Todorova, Spécialiste thématique régional de l'OIM sur la protection et l'assistance aux migrants dans le Moyen Orient et l'Afrique du Nord.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Eliza GALOS, Chargée de Projets de Protection et d'Assistance à l'OIM Burundi à egalos@iom.int, ou Imen NAIJA, Chargée nationale de projet de lutte contre la traite à l'OIM Tunisie, à inaija@iom.int.